

VERIFICATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

VALIDATION DE LA DECLARATION ENVIRONNEMENTALE

DECISION DU COMITE EMAS

L'audit du Système de Management environnemental de Mineralz ES Treatment – Braine-le-Château suivant les critères d'EMAS a eu lieu les 21 & 22 septembre 2021.

Le Comité de certification EMAS a pris connaissance le 27 septembre 2021 du rapport n° 60950741.

Sur base des constatations et recommandations des auditeurs, le Comité de certification EMAS a pris la décision de décerner la déclaration de validation selon les conditions générales en annexe de l'engagement contractuel.

Une nouvelle déclaration environnementale doit être validée au plus tard le 1^{er} octobre 2022.

Pour approbation de la décision prise:



Le Président
du Comité de Certification



Le Senior Auditor, membre
du Comité de Certification